



Marche blanche

3 000 personnes ont rendu hommage à Luc

Page 3

Identité visuelle

La ville se dote d'un nouveau logo

► Page 7

Mission locale

Plus que jamais utile

► Page 10

Rythmes scolaires

Quel bilan après une année de mise en œuvre ?

► Page 11

Conseil citoyen

Premiers débats et appel à candidatures

► Page 13



En mémoire de Luc, unis contre la violence

L'AGENDA

Samedi 22 août Commémoration de la Libération de Saint-Martin-d'Hères

À 11 h - Mémorial, route des Maquis
À 11 h 15 - Monument aux morts de la Galochère ♦

Lundi 24 et mardi 25 août Roue-libre

Jeux, bons plans et astuces, arts plastiques...
De 16 h à 19 h - Les Éparres - Elsa Triolet ♦

Mercredi 26 et jeudi 27 août Roue-libre

Jeux, bons plans et astuces, arts plastiques...
De 16 h à 19 h - Henri Wallon
Rue Albert Samain ♦

Vendredi 28 août Roue-libre

Jeux, bons plans et astuces, arts plastiques...
De 16 h à 19 h - Louis Juvet ♦

Samedi 29 août

Clôture de l'été sur le site Smash'plage

avec plateaux sportifs
Dès 15 h - Espace sportif Paul Langevin ♦

Mardi 2 septembre Rentrée scolaire ♦

Dimanche 6 septembre Vide-greniers

de l'Union de quartier Portail Rouge
De 9 h à 16 h - Square Fernand Texier ♦

Mercredi 9 septembre Ouverture de saison de L'heure bleue

À 18 h 30 - L'heure bleue
Éloge de la Pifométrie
Spectacle humoristique de Luc Chareyron
Gratuit sur réservation
À 20 h - L'heure bleue ♦



La nouvelle formule de L'élan sport 2015/2016 est disponible au service des sports, à l'accueil des maisons de quartier et de la Maison communale, dans les clubs sportifs ainsi que sur le

site Internet de la ville saintmartindheres.fr ♦



SMH Mensuel : Il y a près d'un mois, le samedi 20 juin, notre ville a été frappée par la mort de Luc Pouvin. Plusieurs actions de solidarité ont été menées dans notre ville pour dire stop à la violence et à la haine. Quel message adressez-vous à la population qui est encore sous le choc ?

David Queiros : Saint-Martin-d'Hères est en deuil. Les événements que nous venons de connaître sont plus que graves. Luc Pouvin habitait le quartier Renaudie et a été tué par balle dans des circonstances tragiques. Les éléments communiqués par l'enquête judiciaire indiquent que ce jeune homme a été pris, par erreur, pour cible par l'auteur du coup de feu. Luc Pouvin était déconnecté du milieu de la délinquance, il était sportif et évoluait au niveau national dans la pratique du football. Décrit par tous comme étant dynamique, ambitieux, il prônait la solidarité et la cohésion dans son quartier et partout ailleurs.

Mes pensées, ainsi que les pensées de tous les élus martinérois vont vers sa famille, ses proches et ses amis. Nous souhaitons leur témoigner toute notre sympathie et notre soutien dans cette terrible épreuve. Selon les souhaits de la famille, il nous revient de défendre les valeurs qu'il portait et de dire que la jeunesse martinéroise est à son image, une jeunesse qui porte haut et fort le vivre ensemble. Si nous sommes encore dans le recueillement, il est de mon devoir de demander à ce que le droit à la sécurité pour tous soit assuré et que des moyens soient créés partout dans notre pays afin de favoriser la protection des personnes et la justice.

Les élus martinérois dénoncent toute forme de violence. L'élan de solidarité qui s'est concrétisé notamment lors du rassemblement et de la marche blanche en la mémoire de Luc Pouvin constitue un point d'ancrage afin de renforcer toutes les initiatives luttant contre la violence et prônant l'émancipation collective ♦ Propos recueillis par ACB

■ MARCHE BLANCHE

Un élan solidaire

Dimanche 28 juin en fin d'après-midi, une foule vêtue de blanc s'est rassemblée place Etienne Grappe. Venues rendre un dernier hommage à Luc Pouvin, près de 3 000 personnes ont défilé avec dignité et compassion derrière la famille et les proches du jeune homme.

Le drame survenu samedi 20 juin peu avant minuit a ému au-delà du quartier Renaudie dans lequel Luc a grandi, au-delà de Saint-Martin-d'Hères. La mort de ce jeune homme aimé et respecté à l'orée de ses vingt ans a suscité une vive et légitime émotion. Une émotion encore palpable dans le cortège composé de très nombreux jeunes. Sur des tee-shirts on pouvait lire : « *Je m'appelle Luc, je vivais parmi vous... je suis devenu... une victime innocente* ». Une victime innocente de plus qui a eu le malheur d'être au mauvais endroit au mauvais moment. Une victime innocente de trop qui n'est pas sans nous rappeler la fragilité de la vie, mais aussi la violence d'une société en perte de valeurs et de repères. C'est bien le sens des prises de parole de la famille à l'issue de la marche, au stade Benoît Frachon, symbole de la passion de Luc pour le football. « *Les personnes qui l'ont enlevé à nous sont des lâches, des sauvages, des animaux. Pour que plus jamais cela ne se reproduise, il nous faut œuvrer pour la paix, pour la fraternité.* » C'est dans cet esprit que s'est tenue une rencontre quelques jours plus tard à la maison de quartier Louis Aragon où plus d'une cinquantaine de personnes se sont rassemblées pour chercher ensemble les moyens d'agir collectivement contre



la violence, pour le vivre ensemble et la jeunesse. « *Malgré sa mort tragique, il ne faut pas que la haine prenne le dessus* » avait

appelé à la tribune l'un de ses frères. « *Aujourd'hui il est parti, il faut le laisser s'envoler.* » Et garder vivant le souvenir de Luc, fauché en pleine jeu-

nesse... Un panneau réalisé par des amis pour la marche rappelait à tous le garçon « *souriant, généreux, serviable et persévérant* » qu'il était ♦ NP



1 Initiée par l'Opac 38, en partenariat avec la ville et la MJC Pont-du-Sonnant, la fête de l'été du quartier Henri Wallon a rassemblé les habitants autour d'un atelier de création, de jeux géants et d'un goûter-apéro partagé en musique



2 *Yes we can !*, le spectacle présenté par l'Amicale laïque à l'heure bleue, a fait la part belle à la culture anglophone. Sur scène, des enfants des écoles Condorcet, Gabriel Péri, Paul Eluard, Paul Langevin et Romain Rolland ; deux ateliers de pratiques musicales des collèges Fernand Léger et Henri Wallon ainsi que l'ensemble vocal Si le chœur vouzendit



3 En clôture de son cycle de travail sur le tango, le centre Erik Satie a proposé une soirée Milonga (bal tango) avec le Quintet Tango Nevez et les élèves du conservatoire



4 Grand jeu en famille, spectacles de théâtre, danse et cirque présentés par les élèves des ateliers, mais aussi animations ludiques, maquillage, apéro surprise, bal... étaient au programme de la grande fête de la MJC Village



5 Tous les élèves de la C^{ie} Citadanse se sont retrouvés sur scène lors d'un gala de fin d'année survitaminé !



6 Enfants et enseignants de l'école élémentaire Henri Barbusse ont accueilli le maire venu les féliciter pour leur belle prestation lors de la commémoration du 8 Mai 1945



7 180 élèves de l'école Voltaire ont présenté le spectacle *Éléphants et fourmis* à l'heure bleue, point d'orgue d'un projet, Vol' terre de citoyens, et d'un travail de deux ans mené par les enseignants et un collectif d'artistes



8 Mercredi 17 juin, la ville a honoré les Martinérois médaillés du travail. Parmi les 130 personnes médaillées, 37 ont reçu la médaille d'Argent, 46 la médaille Vermeil, 32 la médaille d'Or et 15 la médaille Grand Or. Au total, 35 entreprises étaient représentées





9 L'exposition *Ribambelle d'animaux en papier mâché* réalisée par des enfants et des assistantes maternelles des Ram sud et centre a été inaugurée à la bibliothèque Romain Rolland en présence des artistes, des parents et des personnels ♦

10 Jeudi 18 juin, Saint-Martin-d'Hères a commémoré l'Appel à continuer la lutte lancé en 1940, depuis Londres, par le général de Gaulle ♦

11 12 La fête de quartier Paul Bert et Paul Eluard, "Mon voisin a du talent", a connu un beau succès dans l'écrin de verdure du parc de la bibliothèque André Malraux ♦

13 Mardi 23 juin, de nombreux retraités se sont retrouvés au Murier pour un déjeuner champêtre ♦

14 À l'invitation de l'association Amazigh présidée par Fatima Ben Musa, le maire, Belkacem Lounès, responsable des relations internationales du Congrès mondial Amazigh et conseiller régional, ont rendu hommage au poète et chanteur kabyle Lounès Matoub assassiné le 25 juin 1998 ♦

15 L'heure bleue a dévoilé la programmation de la saison 2015/2016. Une saison prometteuse de belles découvertes, de rencontres et d'échanges, prétextes à rire, rêver, s'indigner, espérer... ♦

16 La remise des brevets de sécurité routière aux jeunes participants s'est déroulée à la veille des vacances d'été, dans la salle du Conseil municipal. Obligatoire notamment pour conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans, le BSR permet plus largement de sensibiliser les jeunes aux dangers liés aux déplacements et à la citoyenneté ♦



NATURA PRESSING

*Voire pressing écolo-chic
Tarifs maîtrisés venez comparer !*

Ouvert 6j/7

ST MARTIN D'HÈRES
7 Rue Charles Darwin
Derrière COCO FRUIT - côté LAPEYRE
Tél : 04 76 19 59 63

PROMO PNEUS SERVICES

04 38 38 86 86

VOS PNEUS MOINS CHERS !
vente et montage de pneus toutes marques
prix discount - parallélisme - réparation

7.30 > 19.00
du lundi au samedi
promopneus-services.fr

ZI Sud - 20 rue du Béal
(face Maison de la Pierre)
38400 St-Martin d'Hères

www.opac38.fr

PARTAGEONS VOTRE PROJET D'HABITAT

Garantir une gestion de proximité
Proposer toutes les solutions d'habitat
Contribuer au développement des territoires

Opac38
Un habitat au cœur de la vie

CK PEINTURE

- Peinture décoration
- Revêtements muraux
- Revêtements sols
- Façade

Tél. 04.76.25.05.05
3, rue de la Prévachère 38400 St Martin d'Hères

C'sk Nettoyage Entretien et nettoyage
Professionnels et particuliers
04 76 00 05 25

résidence **GREEN PARC**
Saint-Martin d'Hères

DÉMARRAGE DES TRAVAUX
SECTEUR TAILLÉES

Optez pour la green attitude!

ENTRE LE CAMPUS & LE CHU
IDÉALEMENT PLACÉ POUR INVESTISSEMENT **LOCATIF!**
RT2012

Du T2 au T5,
29 logements sur 2 et 3 étages

- Des commerces de proximité à quelques minutes.
- Un coin de verdure à 2 minutes du centre-ville.
- Des pistes cyclables qui vous mèneront où vous voulez.
- La digue toute proche vous promet détente et exercices.

Renseignements et vente:
0476 485 989
brunoblain-promotion.com

brunoblain
Promotion

TRAVAUX EN COURS

VIVRE À ST MARTIN D'HÈRES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

2 commerces À VENDRE

■ **T3 à partir de 142 000 €*** ■ **T4 à partir de 179 000 €***
Place de parking couverte N°C103 Garage compris N°A201

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

IDENTITÉ VISUELLE

Une ville dynamique et solidaire

Avant j'avais un œil de biche... et des sabots ! Ensuite on m'a souvent pris pour une flèche... Vous êtes dans le flou ? Afin d'y voir plus clair, rendez-vous samedi 20 juin ! Entre devinette et charade, la campagne d'affichage de la ville invitait les habitants à se rendre à Parc en fête ! où le maire a dévoilé la nouvelle charte graphique de la commune.

Missionnée par le maire pour élaborer la nouvelle charte – « des démarches comme celles-ci peuvent être très onéreuses et dans un contexte budgétaire contraint, j'ai souhaité qu'elle soit réalisée en interne » –, la direction de la communication de la ville avait à répondre à deux objectifs essentiels : « mettre le logo et la charte en adéquation avec la ville d'aujourd'hui et ses valeurs tout en conservant une continuité avec l'histoire de Saint-Martin-d'Hères ».

Désormais plus compact, le logo «vit» avec son temps. Il a réussi le pari d'allier tradition et modernité, légèreté et rigueur institutionnelle. Il s'intègre parfaitement à tous les supports, qu'ils soient papier ou numérique. Sous des airs de simplicité – il gagne ainsi en lisibilité – le nouveau logo de la commune est chargé de sens. Le jeune cerf, le hère figurant sur le blason créé en 1964, est toujours présent. Redéfini, affiné, épuré, il forme l'élément graphique central du logo.

« Le hère est à la fois synonyme de jeunesse et d'une ville en développement, qui continue de se transformer », explique David Queiros. « Source de vie, la goutte d'eau entourant le logo fait référence à la richesse en eau de Saint-Martin-d'Hères et à celle, naturellement pure, distribuée dans les foyers. En allant vers une approche plus urbaine que biologique, elle évoque également la notion de bien vivre ensemble. » Le choix de la police de caractère s'est arrêté sur une écriture ronde, rassurante et moderne, qui s'affirme.

Suivez les couleurs !

La couleur n'est pas en reste ! Six secteurs (culture ; enfance, petite enfance, affaires scolaires ; jeunesse ; sport ; CCAS et événements) bénéficient d'une teinte qui leur est propre. Des couleurs vives, franches contribuant à renvoyer une image dynamique, moderne, ouverte. Afin de préserver la notion de continuité, le logo «ville» reprend quant à lui le



bleu/vert de l'ancien logo. En pied de page (au bas des documents officiels et de communication) figure une courbe, une «vague» rappelant celle du logo : « D'une part, nous restons dans l'imaginaire de l'eau et d'autre part nous affirmons la volonté d'agir

de manière harmonieuse. » Enfin, au-dessus de l'adresse du site Internet se dégagent les valeurs fortes de Saint-Martin-d'Hères, «Dynamique et solidaire». Elles font écho à la jeunesse, au développement de la ville et à la solidarité ♦ NP



La naissance du blason en 1964

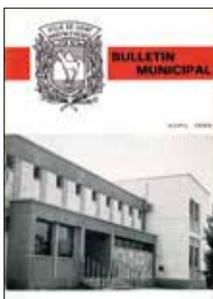
- « D'azur à la chaîne de montagne de trois pics d'argent mouvant des flancs, le pic du milieu plus élevé, au chamois d'or arrêté sur une terrasse de sinople chargée d'un livre ouvert aussi d'or et d'une plume du même brochant en barre sur le livre ».

- Autre texte, repiqué dans la délibération du 29 mai 1964, plus succinct et légèrement modifié (peut-être le texte définitif retenu) : « D'azur à la montagne d'argent, soutenue d'une terrasse de sinople. Mouvant de la pointe chargée d'un livre d'or et sommé d'un hère d'or ».

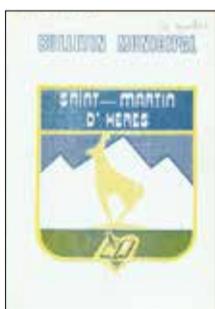


Le blason dans les années 1960-70

Les symboles
La montagne aux trois pics : la chaîne de Belledonne.
Le hère : jeune cerf, peut signifier une ville jeune qui se développe, grandit se fortifie, tels les bois du jeune cerf, qui n'a pas encore atteint son plein épanouissement.
Le livre ouvert et la plume symbolisent l'université installée dans la plaine.



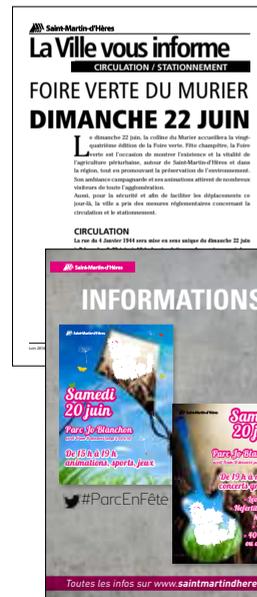
Le blason utilisé en 1972



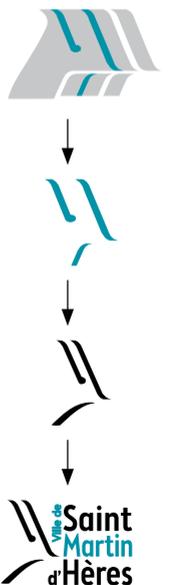
Le chamois bouge ! Février 1986



Le logo (revisité dans les années 2000) a «vécu» de 1986 à 2015



Le nouveau logo présenté aux habitants le 20 juin 2015



■ FÊTE DES TUILES

Manifestation populaire et citoyenne

Le 6 juin, la Fête des Tuiles, première édition d'une manifestation organisée par la ville de Grenoble en mémoire de la journée des Tuiles (7 juin 1788), a rassemblé des dizaines de milliers de personnes. Avec en point d'orgue, une parade de chars, dont celui réalisé avec les habitants par la MJC Les Roseaux et la maison de quartier Louis Aragon.



Samedi 6 juin, les cours Jean Jaurès et de la Libération à Grenoble, rendus aux piétons et autres cyclistes, avaient des airs de grande fête populaire. Dès le matin, des chorales ont donné le tempo. À partir de 10 heures, le public a profité des multiples activités : sport (gymnastique, ping-pong...), promenades en poney, pétanque, zumba, jeux, marché de producteurs locaux,

espaces de pratiques artistiques (dessins, réalisation de fresques...), vide-greniers... Vers 17 heures, la grande parade a ouvert le bal des festivités avant la grande scène musicale. Six chars, réalisés par des MJC et associations de Grenoble et de l'agglomération, rivalisant de créativité et d'imagination, ont déambulé jusqu'au cours Berriat. Une parade festive et chatoyante rythmée par les

percussions des batucadas. Le char martinérois avait fière allure, emmené par des cyclistes arborant des bonnets phrygiens et accompagné de personnes costumées représentant la noblesse de Saint-Martin-d'Hères. Des tenues d'époque réalisées à partir de matériaux de récup' et d'une bonne dose d'ingéniosité ! ♦ EC

■ JOURNÉE DES TUILES

Prélude de la Révolution française

Le 7 juin 1788, le peuple grenoblois se révolte contre les troupes royales au côté des parlementaires. Cette première grave insurrection contre l'autorité royale provoquera la réunion des États généraux du Dauphiné moins de dix mois avant celle des États généraux de 1789 de Versailles.

Si la journée des Tuiles symbolise les prémices de la Révolution française, les avis divergent quant aux réelles motivations. Une des versions accrédite la thèse selon laquelle les parlements du royaume s'étaient,

au fil du temps, érigés en gardiens de la "constitution de l'État", n'hésitant pas à faire avorter les projets de la Monarchie et, ce faisant, freiner la toute-puissance du souverain. Une autre met en avant le fait qu'elle aurait été motivée pour empêcher l'inspection des domaines royaux par un envoyé du roi, lequel avait entendu que des notables locaux se seraient accaparés ses domaines ou les auraient vendus. D'où l'intérêt pour ces parlementaires d'empêcher une inspection qui risquait de leur coûter très cher. Ce serait alors un exemple de manipulation des foules au profit de la classe dominante pour dissiper ses exactions. Sous la pression des privilégiés (essentiellement les parlementaires et la haute aristocratie) et de la Cour, le roi Louis XVI avait dû se séparer du contrôleur général

des finances Turgot chargé de faire face à la crise financière et réformer l'État. Dans l'obligation de combler au plus vite le déficit des finances, le roi demanda aux parlementaires d'enregistrer un édit établissant un emprunt de 420 millions de livres (la monnaie de l'époque). Faut de leur accord, il imposa l'enregistrement, le 19 novembre 1787, par une procédure exceptionnelle : le "lit de justice". En mai 1788, la publication d'une série d'édits (édits de Lamoignon) met en péril le rôle des parlementaires. La colère gagne tout le pays, particulièrement le Dauphiné, où l'activité industrielle a engendré une bourgeoisie dynamique. Pétitions et protestations se multiplient à Grenoble. Le 5 juin, le roi ordonne, par lettre de cachet, l'exil des parlementaires de Grenoble. La population est rameutée par les auxi-

liaires de justice, particulièrement fâchés de perdre le Parlement, qui est leur gagne-pain. Des Grenoblois s'emparent des portes de la ville. D'autres, montés sur les toits, jettent des tuiles et divers objets sur les soldats. Vers la fin de l'après-midi, les émeutiers, maîtres de la ville, réinstallent les parlementaires dans le palais de justice. À l'initiative des avocats Barnave et Mounier, les représentants du Dauphiné se réunissent le 21 juillet au château de Vizille. Ils appellent à refuser le paiement de l'impôt et demandent aux autres assemblées provinciales d'en faire autant. C'est la première manifestation de révolte contre l'autorité royale. Louis XVI se résout donc à convoquer les États généraux ♦ EC



La journée des Tuiles, Alexandre Debelle.

■ ÉCOLIERS

Une énergie plus que positive !

Pour la deuxième année consécutive, plusieurs écoles élémentaires de l'agglomération ont relevé le défi des Écoles à énergie positive, proposé par la Métro. Trois écoles martinéroises ont participé avec brio.

Le Plan air énergie climat adopté par la Métro en 2005 n'est pas forcément bien connu du grand public. D'où les diverses actions mises en place ces dernières années : le défi Écoles à énergie positive s'inscrit dans ce travail de sensibilisation par l'expérimentation. Pour sa 2^e édition, plusieurs écoles de l'agglomération ont relevé le défi, soit un total de 450 enfants. À Saint-Martin d'Hères, écoliers et enseignants des groupes scolaires Henri Barbusse, Paul Bert et Condorcet sont entrés dans le jeu. Objectif : réduire les consommations d'électricité et de chauffage de leurs établissements grâce à des comportements plus économes. Loin des discours anxiogènes ou culpabilisants, la démarche est en effet "positive" puisqu'elle mobilise les gestes quotidiens de chacun, l'ingéniosité et la créativité.

Les enfants ont pris leur mission très au sérieux. Ils ont aussi beaucoup appris sur les enjeux environnementaux et les possibilités d'agir, individuellement et collectivement. Le projet est piloté par la Métro et mobilise plusieurs partenaires, dont



► Les enfants avec Jérôme Dutroncy, vice-président de la Métro (environnement, air climat, biodiversité) et Christophe Bresson, conseiller municipal délégué (eau, énergie, environnement).

© La Métro - Folliet Photographie

l'Éducation nationale, l'Agence locale énergie climat (Alec) et l'Association pour une gestion durable de l'énergie (Ageden) : leurs interventions dans les classes ont ponctué ces quelques mois d'action éco-citoyenne. Les techniciens de la ville n'ont pas été en

reste, apportant un appui technique et documentaire aux enfants et aux enseignants ♦ DM

■ FAMILLES

Objectif largement dépassé

Durant cinq mois, plusieurs foyers martinérois ont participé au défi des Familles à énergie positive et fait baisser leurs consommations d'énergie. Une démarche à la fois ludique et citoyenne.

Née d'une initiative privée il y a quelques années, l'opération Familles à énergie positive gagne peu à

peu de l'ampleur. Elle est aujourd'hui pilotée par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) et rayonne sur



© P.P.A.

toute l'agglomération avec 230 foyers réunis au sein d'une vingtaine d'équipes. La démarche est en effet collective, pariant sur l'entraînement et l'émulation. Ce sont ainsi quatorze familles martinéroises et giéroises qui se sont réunies en équipe, coordonnée par leur capitaine, Elisabeth de la Vaissière.

Du 1^{er} décembre au 30 avril, avec l'appui de l'Alec – qui fournit notamment du matériel de mesure et de réduction des consommations (électricité, chauffage, eau) –, parents et enfants se sont lancés dans l'aventure. Celle-ci a consisté en une chasse quotidienne au gaspillage, où chacun s'est employé à modifier ses habitudes, à devenir plus économe des ressources par des gestes simples, à mesurer chaque jour ses consommations, etc.

Le pari est en effet d'atteindre l'objectif (-8 %) uniquement en changeant les comportements. Pari réussi ! L'équipe martinéro-giéroise a plus que doublé le chiffre prévu avec 18 % d'économies. Elle était sur le podium, derrière Poisat (-31 %) et Eybens (-19 %), lors d'un après-midi festif, le 31 mai dernier à la maison de quartier Texier. Outre l'annonce des résultats, plusieurs ateliers étaient proposés : brico-récup', zone de gratuité (échange d'objets), démonstration de compostage et lombricompostage. Sans oublier le four solaire du quartier, mis à contribution pour la cuisson de cookies fort appréciés ♦ DM

Tous Positifs !

Le défi Familles à énergie positive est ouvert à tous, locataires et propriétaires, habitant en maison individuelle ou en appartement. Informations pratiques pour s'inscrire et participer, à découvrir sur le site de l'agence www.alec-grenoble.org ou par téléphone au 04 76 00 19 09 ♦

Un défi simple à relever

En 2015-2016, ce sera la 3^e édition du défi Écoles à énergie positive. Il s'adresse aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Les classes reçoivent du matériel documentaire (fiches, cahiers, guide pratique...), ainsi qu'un kit d'outils de mesures. Leurs enseignants bénéficient d'un accompagnement pédagogique. Les classes peuvent s'inscrire jusqu'au 15 septembre 2015 et s'engager dès la rentrée dans leur projet. L'imagination est la bienvenue ! Car s'il s'agit d'atteindre voire de dépasser l'objectif chiffré de baisse des consommations (-8 %), le challenge est aussi créatif. Les réalisations – écrites, graphiques, chantées, filmées... – seront partagées lors d'un événement festif, en amont de la remise des prix ♦

Pour en savoir plus : <http://www.alec-grenoble.org/6150-defi-ecoles-a-energie-positive.htm>



© La Métro - Folliet Photographie

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MISSION LOCALE

Une mobilisation quotidienne

L'assemblée générale de la Mission locale s'est tenue mardi 16 juin. L'année 2014 a été marquée par une progression de 24 % des jeunes accompagnés.

En ouverture de séance, le maire, David Queiros, président de la Mission locale, a tenu à féliciter la structure associative ainsi que tous les partenaires. « Dans un contexte économique qui tend à se dégrader, avec une augmentation du chômage, il a fallu redoubler d'efforts, notamment avec les emplois d'avenir. » Le maire a également mis l'accent sur la nécessité de la mise en place d'un financement pérenne pour l'emploi en direction de la jeunesse. Diana Kdouh, conseillère déléguée à l'emploi et nouvelle vice-présidente de la Mission locale, a ensuite lu le rapport moral : « La raréfaction des offres d'emploi impose aux jeunes non seulement de mener un véritable parcours du combattant mais de faire preuve d'une volonté tenace, dans la durée, s'ils souhaitent que leurs projets se réalisent. » Après le vote du rapport financier, Christian Descombat, trésorier, a pour sa part tiré la sonnette d'alarme : « Il faut que nous soyons très vigilants sur l'état de nos subventions. » Si la ville participe de l'ordre de 35 % à la gestion de la Mission locale, il a exprimé ses « inquiétudes quant aux financements par le Conseil départemental. Les engagements pris par l'ancienne majorité seront-ils respectés ? Pour sa part, le Conseil régional a assuré financer le bilan jeunes pour les



■ Mission

Locale

La Mission locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, en matière d'emploi, de formation, de logement et de santé.
14 rue Marceau
Leysieux
Tél : 04 76 51 03 82
www.missions-locales.org
missionlocale@mljsmh.com ◆

six premiers mois de 2016. Qu'en sera-t-il après ? » Christian Alim, directeur de la Mission locale, a ensuite évoqué les points forts du rapport d'activités 2014. Au total, ce sont 1 563 jeunes qui ont été accompagnés, avec une augmentation de la part des niveaux IV et + (niveau bac). 641 jeunes ont accédé à une situation d'emploi : 8 % en contrat d'alternance, 62 % en emploi, 20 % en formation et 10 % en immer-

sion en entreprise. Cette année, la Mission locale a tout particulièrement soutenu le dispositif emploi d'avenir, avec 126 conventions signées. Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) peu ou pas diplômés et à la recherche d'un emploi, ce dispositif a pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification. En fin de séance, Kévin,

Tiffany, Daniela et Mathilde sont venus témoigner de leur expérience professionnelle en emploi d'avenir. Quatre jeunes aux parcours différents mais dont le point commun est la ténacité et la détermination. Et qui ont pour la plupart retrouvé confiance en eux grâce à cet emploi. Une belle illustration d'un accompagnement réussi par la Mission locale ◆ EC

■ TÉMOIGNAGES

Jennifer Bourdillaud, 22 ans
Un emploi d'avenir aux Archives départementales



« Je suis allée jusqu'en 3^e, puis j'ai passé un diplôme d'auxiliaire en santé animale. Mais c'est un secteur bouché, mes parents m'ont alors orientée vers la Mission locale. À l'âge de 17 ans, j'ai bénéficié d'un vrai suivi avec une conseillère qui m'a orientée vers ce que je voulais faire. J'ai fait une formation dans l'audiovisuel à la Mission locale, une autre à l'Ifac, pour m'aider à trouver ma voie, et enfin, le

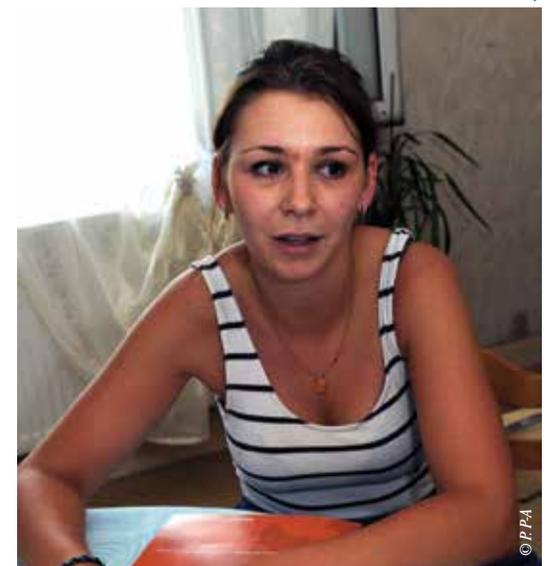
programme Civis, grâce auquel j'ai trouvé mon emploi d'avenir. Depuis juillet 2014, je travaille aux Archives départementales. Je récupère des archives papier (fiches, dossiers) dans les CCAS, à la MDA (Maison départementale de l'autonomie), je les classe et j'explique les règles d'archivage. Un travail de "rat de laboratoire" qui rend service aux autres, c'est ce qui me plaît. Mon contrat est renouvelé pour un an. Après, pourquoi pas le métier de bibliothécaire ou revenir à ma passion pour les animaux et qui sait, ouvrir une boutique ! Ce travail m'a appris à travailler en binôme, à obéir à un chef, à m'intégrer dans un groupe. La Mission locale fait un travail génial d'accompagnement. L'équipe a su me recadrer quand je cherchais du travail, car je m'éparpillais. Et ma conseillère me suit depuis le début ! Ce contrat, c'est mon premier réel emploi ! »

Amélie Signorello, 21 ans
Une expérience en SVE

« J'ai fait un Bac pro en secrétariat. Je suis allée à la Mission locale à 19 ans car au départ je voulais faire un bilan de compétences. J'ai vu un diaporama sur le SVE (Service volontaire européen) et ça m'a donné envie. En novembre 2013, je suis partie en Sicile, à Mussomeli, pendant un mois. J'ai travaillé dans une crèche (je donnais les repas aux enfants, je jouais avec eux...) et je me suis aussi rendue dans un centre pour handicapés. Ce qui m'a plu dans cette expérience, c'est d'être autonome et puis, la Sicile,

c'était mon rêve ! Je conseille vraiment aux jeunes de partir en SVE. Je travaille depuis deux ans à Rocheplane comme ASL (agent de service logistique) au service cancérologie. Les patients me disent que mon sourire leur fait du bien. Je crois que j'aime bien aider les gens. Lors d'un bilan de compétences, on m'a dit que je pourrais m'orienter vers les métiers du social. Je travaillerais bien auprès d'enfants handicapés. Je ferai peut-être un stage découverte. J'aimerais bien faire un métier qui me plaît. »

◆ Propos recueillis par EC



■ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Bilan et perspectives

Trois réunions publiques se sont tenues en juin dans trois établissements scolaires (Henri Barbusse, Voltaire et Ambroise Croizat) afin de dresser le bilan et présenter les perspectives pour la rentrée prochaine.

La première réunion a eu lieu mardi 9 juin au restaurant scolaire Henri Barbusse (regroupant les écoles maternelles et élémentaires Henri Barbusse, Romain Rolland, Condorcet et Joliot-Curie). En ouverture, Monique Denadji, adjointe aux affaires scolaires, a précisé : « L'objectif de cette rencontre est de vous écouter, afin de savoir ce qui a bien fonctionné et ce qui reste à améliorer. » Cette réunion s'inscrit en effet dans un processus initié lors de la première réunion en novembre dernier où il s'agissait d'informer les parents d'élèves. À l'issue des trois réunions publiques, une synthèse viendra compléter le bilan et sera présentée aux élus. Elle servira de support pour la rencontre prévue à la rentrée. Les principaux objectifs de cette première année étaient la professionnalisation et la pérennité des intervenants (référents et animateurs), la diversité et la qualité des temps de découverte, adaptés à chaque secteur. « Il est également important pour nous de savoir si les besoins et les rythmes de l'enfant ont été respectés », a précisé Monique Denadji. Un parent d'élèves a fait part de sa satisfaction concernant « la formation et la stabilité des équipes, le taux d'encadrement et la qualité de l'offre ». Un deuxième a évoqué « la gratuité des temps périscolaires, c'est énorme. Et l'équipe s'est révélée très compétente. L'aide aux devoirs est aus-

si très importante pour les mamans qui ont des difficultés à aider leurs enfants. Par contre, il faudrait un taux d'encadrement plus important. » À une maman qui exprimait son désir de voir son enfant s'investir dans une activité, il a été répondu que le principe est d'offrir une diversité de découvertes. Les activités spécifiques relèvent d'une inscription dans une école (sport, musique...). Quant à la question de savoir si les enfants avaient les mêmes activités dans toutes les écoles, il a été précisé que le service de la ville en charge du périscolaire veillait à équilibrer les activités. Il y a du sport collectif dans tous les établissements. Pour les pratiques plus spécifiques, c'est en fonction des équipements et du personnel. D'autres sujets ont été abordés, comme la garderie de 17 h à 18 h. Il s'agit d'un temps destiné à répondre au besoin de garde des parents qui n'ont pas d'autre alternative. Il n'y a donc pas de contenu éducatif proposé à ce créneau horaire. Concernant les écoles maternelles, plusieurs problèmes ont été soulevés : le taux d'encadrement, le manque d'activités. « Il faut savoir ce qu'on entend par "activité". Je ne suis pas tout à fait d'accord sur la nécessité de mettre en place des activités à tout prix. Les enfants ont déjà un rythme soutenu, ils ont aussi besoin de calme », a répondu Monique Denadji. Si cette année la ville s'est davantage



focalisée sur les écoles élémentaires, dès la rentrée, les écoles maternelles seront la priorité, avec deux enjeux majeurs : l'aménagement des espaces, pour en faire des pôles d'activités, et l'organisation, avec un travail sur l'évolution des missions des Atsem. Actuellement, environ 40 % d'entre elles travaillent en périscolaire. Leur métier est en mutation. Une personne dédiée sera référente des Atsem.

Ces dernières sont dans l'ensemble dans une dynamique très construite. Par ailleurs, le personnel d'animation se professionnalise de plus en plus. Dès la rentrée, tous les référents périscolaires de chaque école seront pérennisés dans leur emploi ♦ EC

■ TEMPS PÉRISCOLAIRES

À la hauteur des besoins

Avec la mise en œuvre des rythmes scolaires dans les vingt-cinq écoles de la commune, la fréquentation des temps périscolaires a doublé !

Conçus pour répondre au plus près aux besoins des familles, les temps périscolaires sont proposés en maternelle et élémentaire le matin, pendant la pause méridienne et le soir après la classe.

Pour l'année scolaire écoulée, 462 enfants étaient inscrits à l'accueil du matin pour une fréquentation allant de 20 à 50 % chaque jour et 2 700 élèves étaient inscrits au périscolaire du midi (déjeuner et temps d'animation) pour une fréquentation journalière de 1 500 enfants. Le temps d'accueil (45 minutes) du mercredi midi a totalisé quant à lui 588 inscrits pour une fréquentation allant entre 40 et 60 %. Enfin, 2 600 écoliers étaient inscrits au périscolaire du soir pour une fréquentation oscillant entre 1 700 et 1 800 enfants par soir. Durant toute l'année les enfants ont pu occuper ce temps à faire leurs devoirs s'ils le sou-



► Les enfants du périscolaire lors de la fête de quartier P. Bert et P. Eluard.

haitaient ou tout simplement en profiter pour se détendre dans les espaces "zen". Des activités sportives, culturelles, artistiques, citoyennes, numériques... leur ont aussi été proposées en lien avec les services animation enfance et sports de la ville, les MJC, les médiathèques, des associations culturelles et sportives...

Pour rappel, les services en charge des activités périscolaires et extrascolaires ont fusionné et forment désormais le service animation enfance. Cette réorganisation a notamment permis de gagner en cohérence et en efficacité. L'accueil de loisirs du Murier et les deux accueils maternels créés dans le cadre des rythmes scolaires ont totalisé 160 inscrits ♦ NP

Réunion Rentrée

La réunion de rentrée scolaire entre les élus, les enseignants et les délégués de parents d'élèves se tiendra jeudi 3 septembre à 17 h 45 salle du Conseil municipal ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI

Une large place accordée au sport

Dix-neuf délibérations concernant les contrats et les conventions liant la ville et les clubs sportifs pour la saison 2015/2016 ont été adoptées.

A Saint-Martin-d'Hères, le sport occupe une place importante confortée par une politique municipale favorisant à la fois le sport de masse et celui de haut niveau. À cette fin, la commune met à la disposition des associations sportives de la ville de nombreux équipements. Elle apporte également une aide financière et un accompagnement aux associations sportives sous forme contractuelle. Les contrats qui engagent la ville et les clubs sont construits à travers neuf orientations politiques.

Neuf orientations politiques

La première d'entre elles met en avant l'importance de l'activité physique et sportive sur le bien-être et la santé. Il est désormais démontré que sa pratique régulière permet de réduire considérablement les risques de maladies. Ainsi, la ville et le monde sportif s'engagent à développer des activités adaptées à tous les publics, des enfants aux seniors. Parce que sans dirigeants et bénévoles, les clubs ne pourraient exister, il est préconisé de valoriser leur engagement par des formations diplômantes, dispensées par les fédérations sportives et les structures partenaires. Constatant que les femmes n'ont pas encore toute leur place dans le monde sportif, la promotion de leur accès au sport, à tous les niveaux de compétitions et dans toutes les fonctions, est fortement encouragée. La place du sport éducatif pour tous, du loisir à la compétition, ainsi que la place des jeunes, enfants et adolescents, figurent parmi les orientations politiques fortes de la majorité municipale. De même que les valeurs laïques, républicaines et citoyennes qui y sont attachées. Enfin, il est demandé aux clubs de faciliter l'accès aux personnes porteuses



Signature, le 6 juin, des contrats et conventions avec les dirigeants des clubs sportifs.

de handicaps ou de différences, et de prendre en compte les problématiques liées au développement durable.

Dix-neuf clubs sous contrats

C'est dans ce cadre que la ville formalise chaque année l'aide matérielle et financière apportée aux clubs à travers l'adoption de contrats régissant les droits et les devoirs de chacune des parties. À cet effet, 19 délibérations ont été adoptées lors du Conseil municipal du 27 mai.

La première d'entre elles définit le contrat spécifique d'objectifs et de moyens avec le club de football, l'ASM (Association sportive martinéroise), pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016. Après avoir évalué son besoin total de subventionnement, hors transport géré par l'OMS (Office municipal du sport), il lui est demandé un effort particulier pour développer son auto-financement, réaliser un budget prévisionnel précis et s'impliquer fortement au sein du pro-

gramme de formations proposées par la ville et l'OMS. Il est enfin précisé le montant du 1^{er} versement de la subvention au titre du fonctionnement du club pour la saison 2015/2016.

Delibération adoptée à l'unanimité (38 voix pour).

13 délibérations définissent, quant à elles, les contrats d'objectifs et de moyens pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016 ainsi que le montant de l'enveloppe de base correspondant à 60 % de la subvention versée la saison précédente. Sont concernés : ESSM Athlétisme, Cyclisme, Force athlétique, Gymnastique, Karaté, Kodokan Dauphiné (judo), Agri tennis et Volley, SMH Basket, GSMH Guc hand, Association sportive du Ring martinérois, SMH Rugby et Taekwondo club martinérois. Enfin, 5 délibérations régissent les conventions sportives pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2018 ainsi que le montant de l'enveloppe de base correspondant à 60 % de la subvention enveloppe de base versée la saison précédente. Sont concernés : ESSM Boules lyonnaises, Pétanque et Sports mécaniques, Association des Tunisiens de Saint-Martin-d'Hères (ATS) et Union ouvrière portugaise (UOP).

Delibérations adoptées à l'unanimité (39 voix pour) ◆ FR

Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se déroulera mardi 22 septembre, à 18 h, en Maison communale ◆

Délibérations En ligne

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur saintmartindheres.fr ◆

Tarification périscolaire

Le Conseil municipal a voté le maintien des tarifs 2014/2015 des prestations municipales périscolaires, de la participation aux frais de repas lors d'activités scolaires en extérieur, des accueils de loisirs, des séjours de vacances et de l'accueil de loisirs du Guc, à compter du 1^{er} septembre 2015. Les tarifs de la restauration municipale, notamment, sont ainsi gelés pour la deuxième année consécutive.

Delibération adoptée à 30 voix pour (27 pour, Majorité ; 1 pour, conseiller municipal indépendant ; 2 pour, Les Républicains) ; 9 abstentions (7, Couleurs SMH ; 2, Alternative du centre et des citoyens) ◆



© Stéphanie Néson

■ CONSEIL CITOYEN

Une instance co-construite

En novembre, le Conseil citoyen du quartier Renaudie - Champberton – La Plaine se réunira pour la première fois. En attendant, un appel à candidatures est lancé pour répertorier les personnes volontaires et une réunion publique d'information et d'échanges s'est tenue samedi 13 juin à la maison de quartier Louis Aragon.

« **A**ujourd'hui nous lançons la première phase de construction du Conseil citoyen », annonçait le maire en début de réunion avant de replacer le Conseil citoyen (CC) dans son contexte législatif, rappelant notamment que le gouvernement avait procédé à une redéfinition de la politique de la ville et à la réduction du nombre de territoires concernés. Le secteur Renaudie – Champberton – La Plaine est un territoire de la politique de la ville. « *Cela signifie qu'il concentre plus de difficultés que d'autres quartiers et qu'à cet égard, il convient de déployer des moyens et des efforts plus importants qu'ailleurs.* » La création d'un Conseil citoyen, obéissant à des règles et principes précis, sur ces territoires prioritaires vise à impliquer les habitants et les acteurs locaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du Contrat de ville de leur quartier. Ainsi, la rencontre du samedi 13 juin avait pour objectif de recueillir l'avis, les propositions et les attentes des participants afin d'adapter au plus près la règle aux réalités du quartier.

Recueillir l'avis, les propositions et les attentes des habitants

Animée par la Scoop L'orage, la réunion a été conçue de manière à favoriser la parole de tous. D'abord en petits groupes, les participants (habitants, élus, représentants d'associations...) ont échangé entre eux sur les raisons



qui les avaient conduits à venir à la réunion, leur motivation, sur ce qui pourrait leur donner envie de s'impliquer au sein du Conseil citoyen et son pendant, ce qui les ferait quitter cette instance participative. Une fois les réponses mises en commun, place a été laissée à un "débat mouvant". Il s'agissait pour les membres de l'assistance placée debout au centre de la salle, de se déplacer d'un côté ou de l'autre selon qu'ils étaient "d'accord" ou "pas d'accord" avec les affirmations lancées par les animateurs. Ensuite chaque "camp", après avoir

débatu ensemble, avait à argumenter pour tenter de convaincre l'autre "camp". Là encore les échanges ont été riches et denses sur des déclarations telles que : « *Participer au CC, c'est prendre le pouvoir* » ; « *Le CC ne peut pas être neutre* » ; « *On y vient parler de ce que l'on veut* ». Enfin, de nouveaux petits groupes ont été constitués. La réflexion collective portait cette fois sur les enjeux et les thèmes forts du Conseil citoyen et tentait d'aboutir à la définition des valeurs et des modalités de fonctionnement de la future assemblée qui,

rappelons-le, travaillera de manière indépendante et dont les propositions et les avis émis seront considérés aux côtés de l'ensemble des partenaires (commune, Etat, Métro, Conseil départemental, Caf...). Lors de la deuxième réunion prévue en septembre, un temps sera consacré à la présentation de la synthèse de tous ces débats, synthèse qui va également être adressée à l'ensemble des habitants du quartier Renaudie – Champberton – La Plaine ♦ NP

Rencontre Publique

Une deuxième réunion publique est programmée samedi 19 septembre, de 9 h à 12 h, à la maison de quartier Louis Aragon, à laquelle les habitants du quartier Renaudie - Champberton - La Plaine sont invités à participer nombreux ♦

Acte candidature

Les habitants, dès l'âge de 16 ans, et les acteurs locaux intéressés pour s'impliquer au sein du Conseil citoyen peuvent faire acte de candidature jusqu'à la fin du mois de septembre. Des formulaires vont être adressés à l'ensemble des habitants du quartier. Il suffit de les retourner remplis, par courrier (Maison communale - CS 80007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex) ou de les déposer à l'antenne GUSP (8 av. du 8 Mai 1945) ou à la maison de quartier Louis Aragon (rue Chante-Grenouille) ♦

■ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES ÂGÉES

Informier, conseiller, accompagner

Installé depuis peu dans les locaux du Centre communal d'action sociale, le service accompagnement social des personnes âgées accueille les habitants de 70 ans et plus en demande de conseils et d'informations, notamment sur les problématiques de la vie quotidienne.



C'est dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental de l'Isère (ex Conseil général) que le service accompagnement social des personnes âgées exerce ses missions. Deux assistants sociaux (Natacha Serber et Thomas Broc) sont à la disposition des habitants de 70 ans et plus qui sont en demande d'information, d'orientation, d'aide, de soutien dans leurs démarches liées à des problématiques de la vie quotidienne (loyer, budget, sécurité sociale...), mais aussi s'agissant de l'accès aux droits (dossier APA, minimum vieillesse...) ou encore de l'accompagnement au maintien à domicile.

Les personnes qui le souhaitent peuvent donc rencontrer un professionnel du service accompagnement social des personnes âgées sur simple rendez-vous. La rencontre peut avoir lieu au CCAS mais également à domicile pour celles et ceux qui éprouvent des difficultés à se déplacer. L'objectif étant de pouvoir réaliser ensemble une évaluation globale de la situation et des besoins. Ensuite, soit les personnes sont orientées vers les organismes et institutions les mieux adaptés à leur situation, soit le CCAS les accompagne en direct ♦ NP

Service Social

Le service accompagnement social des personnes âgées est désormais installé au CCAS (111 avenue Ambroise Croizat), dans les mêmes locaux que le service en charge de la gestion de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et avec des plages d'accueil élargies. Accueil et rendez-vous : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ♦

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Philippe Serre

Une pensée pour Luc

Le drame qui est survenu récemment à Saint-Martin-d'Hères et qui a conduit au décès de Luc Pouvin nous a tous profondément ébranlés. Bien sûr nous pensons à sa famille, à ses amis, à ses proches. Nous mesurons la peine et la colère qui sont les leurs. Les mots nous manquent pour décrire cette injustice. La mobilisation autour de ce drame ne doit cependant pas être vaine. La violence s'est installée depuis des années sur l'espace public, dans certains quartiers et singulièrement à Renaudie. C'est une conséquence de la crise, de la montée de la délinquance, de la situation sociale et de l'abandon par

certaines intervenants publics de ce quartier. Cette situation n'est pas nouvelle. Mais par cette mort insoutenable, elle prend un visage terrible. Et ce n'est pas la première fois. La réponse n'est pas simplement une réponse "à chaud" mais une réponse profonde de tous les acteurs publics par l'éducation, l'ordre public et la solidarité. Mais ce ne sont que des mots. Les habitants attendent des actes. Ils ont raison. Nous ferons tout pour qu'il y en ait ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



Mohamed Gafsi

Sécurité : des mesures concrètes

Il y a quelques jours notre ville a été le théâtre d'événements tragiques qui ont coûté la vie à un jeune homme de dix-neuf ans assassiné alors qu'il se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment.

En effet alors que Luc Pouvin et un ami se trouvaient place Etienne Grappe, ils ont essuyé des tirs d'armes à feu entraînant la mort de Luc et blessant son ami à l'oreille. Je réitère mes condoléances à la famille et assure toute ma sympathie et mon soutien à David, son ami blessé. Cette terrible tragédie doit tous nous interpeller mais également nous amener à une

remise en question concernant la politique sécuritaire de la commune. Lors du dernier Smh j'avais déjà abordé le sujet et proposé des mesures concrètes qui malheureusement n'ont trouvé aucun écho auprès du maire et de son équipe.

- Il est urgent de doubler l'effectif de la police municipale, mais qu'il y ait également une meilleure coordination avec la police nationale (je rappelle que les habitants de Renaudie ont

appelé la police plus de trente fois sans que celle-ci ne daigne se déplacer alors que l'on tirait en plein jour à balles réelles dans le quartier) et un numéro vert 24/24 sur la commune.

- La police municipale doit être désormais armée, afin de susciter le respect auprès des habitants.

- Les futures recrues doivent avoir une connaissance des quartiers et de ce fait en être issus (s'il le faut, les former au métier de policier municipal) ce qui permettra à certains jeunes de retrouver un emploi et surtout d'apaiser les tensions.

- Des rondes doivent être effectuées dans des secteurs qui seront à définir, de jour comme de nuit.

- La vidéo surveillance quoi que l'on puisse en dire, ne règlera pas tous les problèmes mais doit être mise en place partout où cela est nécessaire, car elle est dissuasive et ne nécessite pas un gros investissement.

Évidemment nous sollicitons les citoyens qui souhaitent nous proposer d'autres mesures, afin que la commune retrouve toute sa sérénité ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

La qualité des services publics à revoir à la loupe

Si un producteur souhaite produire des légumes bio, celui-ci doit suivre un cahier des charges puis demander un label "BIO". La production sera contrôlée. En fonction des résultats, le label est décerné pour un temps limité. Ainsi, pour dire si un produit ou un service est d'une qualité attendue, alors il faut répondre à un certain nombre d'exigences nécessaires, quantifiables et vérifiables. À Saint-Martin-d'Hères, la majorité communiste a coutume de dire qu'elle défend « *des services publics de qualité* ». D'ailleurs, les élus majoritaires s'auto-attribuent la qualité sans prendre le recul de leur action

vis-à-vis de leurs voisins métropolitains. Certaines communes ont lancé des phases audits par des entreprises extérieures pour comprendre l'efficacité et l'appréciation de leurs services. Notre ville devrait enfin entrer dans la modernité en acceptant le principe d'une évaluation objective et indépendante.

En évaluant la diversité de services par rapport aux missions, leurs coûts, la continuité du service, l'information du public, la gestion des incidents, leur efficacité dans le temps, l'appréciation du service, nous pouvons évaluer la qualité du service public.

Par exemple, pour le service téléphonique, il peut exister une démarche d'amélioration continue : les appels sont enregistrés puis analysés pour comprendre les problèmes des usagers.

Au vu de la récurrence des grèves du personnel alors même qu'une partie non négligeable du personnel connaît des avancements ; au vu des aléas de gestion de l'école de Musique; du gaspillage de l'argent public dans des subventions non contrôlées comme le CAL (3 Millions d'euros) ; au vu des avantages accordés à l'OPAC alors que sa gestion sur Renaudie relève du scandale ; au vu du laisser-faire en Conseil municipal en matière de respect des conseillers dans leur expression démocratique ; au vu de l'insécurité reconnue dans la ville ; non, le label qualité ne s'auto-décrite pas ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

En route vers les activités estivales

Il y a 20 ans, 66 % des Français partaient en vacances. La régression sociale que nous connaissons a abaissé cette part à 53 %. Chaque année, le fossé séparant ceux qui ne partent pas de ceux qui partent plusieurs fois se creuse un peu plus. Malheureusement, cette tendance, loin de s'inverser, va, cet été encore, s'accroître. En cause, le manque de moyens financiers qui explique, pour moitié, les non-départs.

Ces inégalités ne sont pas à prendre à la légère. Pour les enfants, la joie et le bien-être permis par les vacances sont un réel moteur pour les aider à se construire. Pour les adultes aussi,

les départs estivaux sont un facteur d'équilibre. Beaucoup ressentent légitimement le besoin de s'évader, d'échapper à leur quotidien.

Aussi, afin que les Martinérois(es) bénéficient des bienfaits de la trêve estivale, la ville de

Saint-Martin-d'Hères entend offrir à tous des activités gratuites, telles le futsal, la musculation, l'escalade... Dans ce même souci d'équité, nous avons veillé à ce que chaque quartier puisse être un lieu d'animations, festives et culturelles.

Les vacances d'été, c'est aussi l'opportunité de passer du temps avec sa famille. Les maisons de quartier proposeront donc régulièrement des ateliers parents-enfants ; de très nombreuses "sorties familles" ou soirées seront organisées par les MJC et les services municipaux.

Cet été, la piscine restera fermée en raison de travaux de rénovation prolongés. Pour pallier cette fermeture, la ville innovera avec le dispositif "Smash plage", une aire de sable de 300 m², pour tous, pour tout l'été ! Et, pour les jeunes amateurs d'eau, il leur sera toujours possible de profiter des stages à la semaine. Au programme notamment : baignade, canyoning, voile, kayak, et bien d'autres activités encore...

Très bonnes vacances à tous ! ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Giovanni Cupani

Solidarités

Avec l'arrivée de l'été tous les esprits s'échauffent, ce qui conduit parfois à effectuer des actes irrespectueux vis-à-vis des religions, des lois et du vivre ensemble.

Notre ville a été fortement impactée par la mort tragique et inacceptable d'un jeune homme de 19 ans, Luc Pouvin. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et sommes solidaires avec sa famille.

La Tunisie a été meurtrie par l'attaque terroriste, aveugle et sanglante, qui a fait 39 morts et une trentaine de blessés.

Toutes ces personnes étaient des vacanciers qui étaient là pour

se reposer ; nous ne condamnerons jamais assez fortement ces actes stupides et ignobles ; nous sommes solidaires du peuple tunisien.

Nous, socialistes martinérois, condamnons tous ces actes que l'on qualifie de barbares et toutes les personnes essayant de politiser ou de tirer profit de ces faits.

Pour créer une grande solidarité municipale, mettons en avant tous les bénévoles martinérois, que ce soit les associations culturelles, sportives, d'animations ou MJC, faisons savoir les résultats qu'ils ont obtenus.

Dernièrement, le club de Gym ESSM, encadré par de nombreux bénévoles, a présenté à L'heure bleue un très beau spectacle. Un Martinérois, Sofiane Belkesir a été sacré champion du monde de force athlétique, preuve que la jeunesse martinéroise peut atteindre des sommets, avec du travail et de la persévérance.

La ville de Saint-Martin-d'Hères soutient ce type d'exploit en mettant à disposition des structures culturelles et sportives.

Avec l'arrivée de l'été, il est prévu certaines festivités comme le bal et le feu d'artifice du 13 juillet, la commémoration de la ville le 22 août et bien d'autres activités.

Nous, groupe Socialiste, vous souhaitons un bon repos et espérons vous rencontrer à la rentrée.

Amitiés socialistes ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Thierry Semanaz

Après le drame

Suite au meurtre d'un jeune Martinérois et à la marche blanche visant à dénoncer les actes violents dans notre commune, il nous faut en tant qu'élus du groupe PG mais surtout en tant qu'élus de la République vous dire quels sont les actions concrètes que nous avons proposé à la majorité municipale.

Nous avons laissé passer le temps du recueillement, mais maintenant il nous faut agir. Avec discernement, certes, mais avec beaucoup de détermination. Les problèmes de tranquillité publique rencontrés, posés demandent de notre part une vision globale et des propositions de solutions transversales.

Tout d'abord vous indiquer que ce que nous disions depuis maintenant plusieurs mois s'avère on ne peut plus d'actualité. Aussi, les élu-e-s du PG de la ville de Saint-Martin-d'Hères, souhaitent un engagement clair du gouvernement consistant à la mise en place de moyens humains supplémentaires pour le service public de Police nationale. Cela permettrait d'avoir

des policiers présents sur le terrain, sur la voie publique en permanence. Nous avons besoin également de renforts dans le cadre de la police judiciaire. Nous souhaitons également attirer l'attention du gouvernement sur une nécessaire concentration de moyens sur les gros trafiquants et l'économie parallèle.

Ensuite, il est maintenant obligatoire de parvenir à mener des actions conjointes entre la police municipale et la police nationale, dans le respect des prérogatives et des missions de chacun.

Les traumatismes des habitants sont grands, profonds.

L'appropriation sans réserve de l'espace public par des groupes d'individus n'est pas notre vision d'un espace partagé et accessible à toutes et tous. Cela n'est plus admissible ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ VIOLONS DE BARBUSSE - CENTRE PHILIBERT

La musique réunit les âges

Les Violons poly-sons de l'école Henri Barbusse ont rendu visite aux résidents du centre Michel Philibert. Un moment de musique partagée et de reconnaissance mutuelle.



musiciennes et musiciens ont été invités par les adultes à se présenter individuellement aux résidents... Ou comment créer un vrai contact et une reconnaissance mutuelle.

Une rencontre plus que réussie, si l'on en croit son écho plusieurs jours plus tard. « *Les résidents m'en parlent encore !* », témoigne Marie-Pierre Roudergues, animatrice au centre Michel Philibert, « *alors que la plupart d'entre eux gardent peu de mémoire de leurs émotions.* » À refaire donc, a-t-on envie de dire. Or justement, cette visite a pu voir le jour dans le cadre d'une convention entre l'école et l'établissement gérontologique, qui prévoit de renouveler l'opération.

La musique, la photographie et l'image, la poterie, la peinture... Tous les arts – ou presque – sont bons aux yeux de Marie-Pierre Roudergues pour susciter de l'émotion et du partage, même éphémères. « *Ce sont des moments très beaux, comme l'autre jour avec les enfants, parce qu'ils ouvrent un espace d'échange.* » ♦ DM

Projet

Long terme

La convention signée entre le centre Michel Philibert et l'école Barbusse prévoit une intervention chaque trimestre des Violons poly-sons. Cette convention a été élaborée par Hélène Kerbrat, stagiaire au centre Michel Philibert, dans le cadre d'une licence professionnelle à l'UPMF. Objectif principal : tisser des liens intergénérationnels et changer les regards ♦

Depuis 2005, l'aventure du violon se poursuit à l'école Henri Barbusse. Sous la conduite de Mariannick Roux, intervenante musicale du Centre Erik Satie, détachée dans cette école élémentaire, chaque année de nouveaux apprentis violonistes découvrent la pratique de l'instrument. Plus qu'un instrument, de toute évidence : les projets qui jalonnent cette histoire particulière parlent aussi de fête et d'émerveillement, de dépassement des différences et de réussite.

La visite du 15 juin au centre Michel Philibert s'inscrivait parfaitement dans un projet éducatif et artistique

fait avant tout de rencontres. Ce sont en effet une trentaine de très jeunes instrumentistes et choristes qui ont rendu visite aux résidents, pour un concert de 45 minutes. Violons, violoncelles et voix pour un répertoire

plutôt débutant, puisque ces élèves de CE2 en sont au tout début de leur apprentissage. Leur prestation a été suivie d'un moment d'échanges entre les enfants et les personnes âgées. Au début timides et réservés, les jeunes

■ CONCOURS

Histoires de Tic et de clics

Pour sa 13^e édition, le concours Créativité et Tic a vu naître des projets pleins de poésie et de fraîcheur. Les douze créations étaient projetées le 12 juin dernier à Mon Ciné, en présence de leurs auteurs, et avant le palmarès très attendu.

■ L'ATELIER VOCAL DE SATIE À ROCHEPLANE



Belle prestation pour les enfants de l'atelier vocal du conservatoire à rayonnement communal – Centre Erik Satie qui, accompagnés de leur professeur de chant Ghislaine Favre, se sont produits au centre médical Rocheplane. Une initiative alliant le plaisir de chanter devant un public à celui d'apporter un peu de gaieté et de légèreté à des personnes en soins de rééducation ou de réadaptation ♦



Faire naître de petits bijoux de poésie des claviers et des écrans, tel est l'objectif du concours Créativité et Tic, imaginé il y a près de quinze ans. Il s'agissait d'explorer les technologies de l'information et de la communication (Tic), alors nouvelles et méconnues. Aujourd'hui, si le contexte a changé, la surprise et le plaisir sont toujours là, ainsi que l'a confirmé le jury appelé à évaluer les douze projets présentés.

Au total, ce sont 150 enfants et

25 adultes qui ont participé à cette édition. Porté par le service animation enfance de la ville et la MJC Pont-du-Sonnant, le projet a, cette année encore, mobilisé plusieurs partenaires. Parmi eux, la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise), pour la réalisation par des retraités et des personnes en recherche d'emploi du blog du jardin collectif Chantegraine. Blog récompensé par le Prix des 3P : partage, participation, "pote'agé".

Tout au long de l'année, les jeunes (et moins jeunes) auteurs ont travaillé en ateliers collectifs, accompagnés par divers professionnels : professeurs, animateurs de MJC, vidéastes, réalisateurs, élèves-ingénieurs, assistantes sociales. La plupart des projets ont été réalisés durant les activités périscolaires et extra-scolaires, avec l'appui des médiathèques, des MJC ou encore du secteur patrimoine.

Il n'est pas possible de citer ici tout le palmarès. On soulignera la qualité du film *Mon chien*, réalisé par la classe de CM1/CM2 de l'école Gabriel Péri. Les élèves ont reçu assez logiquement le Prix de l'interprétation et du scénario. Mais chaque court-métrage était une pépite d'invention, de fraîcheur et souvent d'humour : *Gourmands gourmets* (école Romain Rolland – Prix du film d'animation) ; *Un deux trois, action finale !* (périscolaire Vaillant-Couturier – Prix du cinéma d'action et d'illustration) ou encore *Images Magie* (périscolaire Voltaire – Prix des effets spéciaux) ♦ DM

■ ÉCOLE GABRIEL PÉRI

À nous le cinéma !

Des élèves de l'école Gabriel Péri représentaient récemment leur classe à la Cinémathèque française, à Paris, lors de la manifestation À nous le cinéma !. Il s'agissait de la dernière étape du projet international Le Cinéma, cent ans de jeunesse, auquel Mon Ciné participe depuis 2006.

Ambitieux et généreux, le dispositif Le Cinéma, cent ans de jeunesse est né il y a exactement vingt ans. Concernant au départ quelques régions de France métropolitaine, il rayonne aujourd'hui à l'international, avec 10 pays engagés dans l'édition 2014-2015. Mon Ciné fait partie des neuf partenaires français (métropole et outremer) qui ont pris part à l'aventure : cinémathèque, salles de cinéma et associations d'éducation à l'image. Le principe en est assez simple : il s'agit d'inviter des élèves à une expérience de réalisation d'un film, avec l'appui d'enseignants et de professionnels du cinéma. C'est une éducation active au 7^e art : non seulement les élèves voient des films et les analysent, mais ils passent de l'autre côté du miroir en devenant scénaristes, techniciens, acteurs. Chaque année, un thème fédérateur est proposé aux participants. Pour le cycle qui s'est achevé en juin, les élèves étaient invités à s'intéresser à "l'intervalle". Un thème assez riche pour permettre à toutes sortes de sensibilités de



► Trois élèves de l'école "Péri" à la Cinémathèque de Paris. © DR

s'exprimer et produire des films intimistes ou plus sociétaux. Du 3 au 4 juin, s'est joué le dernier acte de la saison 2014-2015, judicieusement baptisé À nous le cinéma ! Toutes les classes participantes étaient représentées par deux ou trois

élèves. À noter qu'une classe entière avait fait le voyage depuis le Brésil. Ces ultimes "ateliers" se déroulaient à la Cinémathèque française à Paris, en présence de l'équipe coordinatrice et de professionnels du cinéma venus décrypter des visions à la fois

juvéniles et d'une grande maturité. Chaque classe a pu présenter son film, en raconter la genèse et les intentions. La restitution se déroulait dans la grande salle de la Cinémathèque, autant dire dans d'excellentes conditions, et dans un cadre impressionnant – mais qui n'a pas, semble-t-il, impressionné tout le monde, certains jeunes cinéastes se montrant très à l'aise pour argumenter leur travail ♦ DM

■ MON CHIEN

C'est le titre du film réalisé par la classe de CM1-CM2 de l'école Gabriel Péri. François Minadakis, leur enseignant, est investi depuis très longtemps dans les dispositifs d'éducation à l'image. Les élèves ont bénéficié, pour produire cette fiction, de l'intervention de Jean-Marc Laire, scénariste et formateur. Trois élèves de la classe, accompagnés de leur enseignant et d'un parent, ont pu se rendre à la Cinémathèque française début juin et présenter leur création.

■ Ombres Et lumières

Le club photo de la médiathèque - espace Gabriel Péri donne à découvrir ses créations lors de l'exposition photographique *Ombres et lumières* à voir du 4 au 22 août à la médiathèque - espace Paul Langevin ♦

■ L'heure Bleue

C'est sur le ton de l'humour que L'heure bleue a choisi de lancer la saison 2015/2016 avec *Éloge de la pifométrie* de Luc Chareyron. Rendez-vous est donné aux habitants mercredi 9 septembre à 18 h 30 pour la présentation de la programmation, à 20 h pour le spectacle. Soirée gratuite sur réservation et retrait des places auprès de la billetterie dès le 1^{er} septembre (avenue Jean Vilar, 04 76 14 08 08) ♦

■ MÉDIATHÈQUE - ESPACE ANDRÉ MALRAUX

La lecture en partage

Se retrouver pour échanger en toute convivialité autour de livres, c'est le principe du café-lecture, qui réunit une fois par mois amoureux de littérature à la médiathèque - espace André Malraux.

Tous partagent la même soif pour la lecture. Un samedi par mois, à 10 h, une dizaine de personnes se réunit pour une séance à thème, un genre ou un auteur. Nulle obligation d'assiduité. Ici, le plaisir prime. Isabelle Moretti, 45 ans, a connu le café-lecture par le biais d'une amie. « J'ai déménagé à Grenoble, mais je continue de venir ici car je n'y ai pas trouvé le même tissu associatif. J'avais tendance à m'enfermer dans les mêmes auteurs, et puis mes amis ne lisent pas forcément, j'étais un peu seule. C'est l'occasion de rencontrer des personnes dont la culture et le rapport au livre sont différents. Parfois, des affinités

se créent. Nous avons d'ailleurs organisé un pique-nique en fin d'année. Je redoutais que ce soit un cours littéraire, un peu trop intellectuel. En fait, ce n'est pas du tout formel. L'ambiance est cordiale et bienveillante. Et parfois, c'est la révélation. Moi qui suis une habituée des auteurs français et slaves, j'ai découvert la littérature asiatique. » Laurine, 21 ans, en recherche d'emploi, est une grande lectrice de fantasy, de science-fiction et de biographies romancées. Ce qu'elle apprécie par-dessus tout, c'est « d'échanger avec différentes personnes, de toutes générations. Je me suis rendue compte

que l'âge n'a rien à voir avec notre appréhension de la lecture. » Et nul besoin d'être un fin connaisseur de littérature, dicit Odile Pache, 58 ans. « Il y a une bonne ambiance, personne ne juge l'autre. On partage, chacun a sa propre vision d'un même livre, on découvre d'autres genres littéraires. Je ne lisais pas du tout de romans policiers. Je suis allée à reculons à la séance et en fait, j'ai découvert qu'il y avait beaucoup de styles de romans policiers. Depuis, j'en ai lu plusieurs. Je tiens à saluer le travail des bibliothécaires, qui savent bien nous conseiller. Et elles ont beaucoup d'attentions. » ♦ EC



■ CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Cet été, cinq séances de cinéma en plein air sont programmées dans différents secteurs de la commune, précédées d'animations, d'intermèdes sportifs, de repas partagés...

Lundi 20 juillet, 22 h
Belle et Sébastien, film de Nicolas Vanier
Square Jeanne Labourbe
Avant la séance : animations en partenariat avec la MJC Les Roseaux

Mardi 28 juillet, 22 h
Khumba, film d'animation de Anthony Silverston
Maison de quartier Romain Rolland
Avant la séance : grand jeux et pique-nique partagé en partenariat avec la MJC Village

Judi 13 août, 21 h 30
Billy Elliot, comédie dramatique de Stephen Daldry
Quartier Henri Wallon (à côté de l'Opac 38)

Avant la séance : plateau sports (16 h 30 - 18 h) ; ludobus (18 h - 20 h) ; repas partagé (20 h 30 - 21 h 30)

Judi 20 août, 21 h 30
Jack et la mécanique du cœur, film d'animation de Stéphane Berla et Mathias Malzieu
Place Karl Marx
Avant la séance : animations en partenariat avec la MJC Pont-du-Sonnant

Samedi 29 août, 21 h 30
Les petits princes, comédie dramatique française de Vianney Lebasque
Espace sportif Paul Langevin
Avant la séance : animations sportives Smash'plage

■ Lecture Spectacle

Le Théâtre de l'Asphodèle présente des soirées sur le thème de l'arbre. Jeudi 30 et vendredi 31 juillet, à 19 h 30, salle Croix-Rouge (rue Docteur Roux). Entrée 5 euros. Tél. 04 76 15 33 57 ♦

■ JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS

Footballeurs en herbe

Le club de foot, l'ASM (Association sportive martinéroise), a organisé samedi 13 juin la Journée nationale des débutants au stade Benoît Frachon. 84 équipes d'enfants, de sept à neuf ans, se sont rencontrées au cours de matchs en plateau dans une ambiance sportive et familiale pour fêter la fin de saison.



► Le 13 juin, les jeunes footballeurs de l'ASM ont participé à la Journée nationale des débutants au stade Benoît Frachon.



Initiée par la Fédération française de football pour promouvoir la discipline auprès des plus jeunes, la Journée nationale des débutants se déroule chaque année pour clôturer la saison sportive des enfants de moins de neuf ans. C'est ainsi que plus de 200 000 d'entre eux participent à cette journée d'animation organisée dans toute la France. Dans le district de l'Isère, la Fédération de football a

confié à l'ASM l'organisation de cette journée pour les équipes des moins de 8 et 9 ans (U8-U9) d'une partie du bassin grenoblois et de la vallée du Grésivaudan. C'est au stade municipal Benoît Frachon que plusieurs centaines d'enfants se sont retrouvés samedi 13 juin pour cette grande fête du football. Avec au total 84 équipes de cinq joueurs, dont 10 équipes du club de foot martinérois, le stade a été

pour l'occasion divisé en dix plateaux de jeux. Cette journée s'est déroulée dans la sportivité et la bonne humeur, et s'est achevée par le défilé des vingt

clubs participants. De beaux souvenirs en perspective pour les petits footballeurs ! ♦ FR

EMS

Inscriptions

Les inscriptions à l'EMS enfants, jeunes, adultes et seniors se déroulent au service municipal des sports, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat, jusqu'au 21 août et à partir du 31 août. De 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88 ♦

■ LYCÉE PABLO NERUDA

La rame au top champion

« Rame, rame. Rameurs, ramez ». Au lycée Pablo Neruda, on connaît la musique. Et pas seulement la chanson d'Alain Souchon.



À la clé, une première place pour l'équipe de quatre rameurs, une seconde marche pour un bateau de quatre rameuses et une place de cinquième pour la seconde équipe de quatre de couples filles du lycée. Au total, le lycée de Saint-Martin-d'Hères

remporte en aviron le championnat de France de sport scolaire 2015* qui s'est déroulé à Bourges du 22 au 24 mai derniers. C'est là le fruit d'un travail et d'une collaboration. Le travail, on le doit aux enseignants et entraîneurs associés

à la réussite de la section sportive scolaire, créée voici deux ans, notamment avec l'aide de la ville. La collaboration, elle est suivie depuis huit ans avec l'Aviron grenoblois et ses 380 licenciés.

Cette année, une vingtaine de rameurs, lycéens de seconde, première ou terminale, ont bénéficié des possibilités de cette section sportive. Ce qui assure une renommée nationale au lycée Pablo Neruda : pour faire de l'aviron, les lycéens de toute la France peuvent s'inscrire à Saint-Martin-d'Hères. L'origine de ces bons résultats sportifs ? « Nous avons ici de bonnes conditions d'entraînement, avec notamment une belle salle de musculation et des ergomètres (des rameurs de salon plus perfectionnés) », explique la prof d'EPS et prof principale de la section, Catherine Deridder, « mais c'est aussi une dyna-

mique de groupe qui a bien fonctionné cette année ». De bons résultats qui en appellent d'autres. « L'Aviron grenoblois avec lequel nous travaillons est en train d'ouvrir une nouvelle page de son rayonnement et le travail avec les jeunes se traduira dans le recrutement du lycée ».

En attendant, encore une bonne nouvelle : fin juin, on apprendait que trois lycéennes, Maïwenn Terrien, Charlotte Chamon et Juliette Baron intégraient l'équipe de France d'aviron ♦ MP

*Le 4 de couples garçons était composé de Théo Lunatti, Marin Lasorak, Yann Duriff et Jules Tetaz. Le premier 4 de couples filles regroupait Maïwenn Terrien, Charlotte Chamon, Garance Petrone et Juliette Baron et le second 4 de couples filles Clara Taboulet, Eloïse Coquard, Shaharazade Sabil et Agathe Labouret.

■ HANDBALL

Du beau monde !

La 12^e édition des Masters de handball se déroulera les 15 et 16 août prochains au centre sportif universitaire du campus. Quatre équipes prestigieuses vont s'y rencontrer : Paris Saint-Germain, Chambéry, Aix-en-Provence et l'équipe nationale du Japon.



partie pour cette édition 2015 qu'ils ont aussi remportée en 2008 et 2012. Nouveau venu dans ce tournoi des géants, le club du Pays d'Aix université club, autre formation de division 1, a intégré Jérôme Fernandez, quadruple champion du monde et double champion olympique avec l'équipe de France. Parmi les équipes internationales toujours très présentes dans cette compétition, c'est l'équipe nationale du Japon qui, cette année, fera le déplacement depuis le pays du Soleil levant dans le cadre d'un stage de dix jours dans la région grenobloise. Le samedi 15 août, l'équipe de Chambéry rencontrera Aix-en-Provence à 18 h 30, et celle du PSG, les handballeurs de la sélection nationale du Japon, à 20 h 30. Le lendemain, dimanche 16 août, la petite finale et la finale se dérouleront respectivement à 16 h et 18 h ♦ FR

Pour cette nouvelle édition des Masters, le club de hand martinérois, le GSMH Guc, a mis les petits plats dans les grands en invitant du beau monde ! Tout en haut de l'affiche, c'est le Paris-Saint-Germain handball qui va tenir le rôle titre.

Détenteur des trois titres nationaux de cette saison 2015, avec le Trophée des champions, la Coupe de France et le Championnat de division 1, le club parisien va déployer sur le parquet du centre sportif universitaire du campus une partie de ses joueurs phares

avec, entre autres, Luc Abalo, Mikkel Hansen, Daniel Narcisse, Thierry Omeyer, Samuel Honrubia ou encore William Accambray. Vainqueurs en titre des Masters 2014, les joueurs du Chambéry Savoie handball, entraînés par Ivica Obrvan, seront encore de la

■ BILLETTERIE

Samedi 15 août : 12 euros et 10 euros (enfants - 12 ans)
Dimanche 16 août : 14 euros et 12 euros (enfants - 12 ans)
Pass 2 jours, tarif unique : 20 euros
www.mastershand.fr/billetterie

■ ESSM GYM - DE TOUTE BEAUTÉ !

Temps fort du club pour conclure la saison en beauté, le gala de gymnastique s'est déroulé le samedi 27 juin à L'heure bleue avec deux représentations, une le matin, l'autre en soirée. Le gala était placé cette année sous le signe des chiffres et les magnifiques

chorégraphies gymniques ont mis en scène tous les groupes de pratiquants, des plus petits aux plus âgés, sous l'œil admiratif des parents et bénévoles du club venus participer nombreux à cette grande fête de fin d'année ♦



■ ESSM JUDO - CLAP DE FIN !



Le traditionnel gala de fin de saison du club de judo martinérois s'est tenu le samedi 20 juin à L'heure bleue en présence d'une foule nombreuse, parents, familles et bénévoles. Des trophées dans différentes catégories

ont été remis aux athlètes qui se sont illustrés durant la saison 2014/2015. Une mention particulière pour la remise des médailles à tous les jeunes judokas qui ont participé au Challenge du Petit samourai ♦

■ Champion Du monde

Sofiane Belkesir, de l'ESSM Force athlétique, a remporté le titre de champion du monde lors des championnats qui se sont déroulés en Finlande, du 5 au 14 juin. Concourant dans la catégorie des moins de 105 kg, l'athlète a soulevé 827,5 kg au total sur les trois mouvements (290 kg en squat, 207,5 kg au développé couché et 330 kg au soulevé de terre) ♦

■ ESSM CYCLISME - NOUVEAUX MAILLOTS

La présentation des nouveaux maillots cyclistes de la saison 2015 s'est déroulée le 5 juin dans les locaux du club, au gymnase Auguste Delaune, où les coureurs du club martinérois ont étreigné dans la bonne humeur leurs nouveaux dossards. C'est en présence de Sylvain André, président

de l'ESSM cyclisme, de Jérôme Rubes, adjoint aux finances et à la jeunesse, des éducateurs et bénévoles et des nombreux partenaires, qu'une soirée conviviale fut organisée à cette occasion. La saison cycliste sur piste et sur route est désormais bien lancée ! ♦



■ PARC JO BLANCHON

On a fêté l'été !



► La fanfare clownesque de la compagnie Bémol a invité le public à une joyeuse déambulation !



► Les jeux en bois traditionnels et insolites de l'association Les Festjeux ont ravi les enfants.



► L'animation rodéo a fait des émules...



► Quatre associations ont proposé des mets du Mali, du Portugal, d'Arménie et du Maghreb.



► Les luminéoles® ont apporté une dimension poétique et aérienne à l'événement.



► Une chanteuse de rue et un homme orchestre : un cabaret rock détonant avec le duo Nefertiti in the kitchen.



► Vibrations garanties avec les jeunes percussionnistes martinénois de 40 Bis.



► 40 degrés ou de force, fusion des 40Batteurs et de l'Ordinaire Grand Orchestra : une énergie communicative !

■ FOIRE VERTE DU MURIER

Dimanche 7 juin, de nombreux Martinénois et habitants de l'agglomération se sont mis au vert le temps d'une journée à la colline du Murier. Expositions, balades, ateliers, spectacles et déambulations ont ponctué cette journée

champêtre et familiale. Les animaux de la ferme ont suscité l'étonnement des enfants (1), qui ont également profité de la mare (2) et d'une balade en famille avec les ânes et les lamas (3). Outre le marché de producteurs et

les activités ludiques, petits et grands ont regardé avec intérêt les expositions pédagogiques sur la biodiversité, les sentiers métropolitains ou encore les abeilles (4) ♦ EC



■ LÉO LARUE



Musicien phénix

Léo Larue était au programme de la récente fête du parc Jo Blanchon, le 20 juin dernier. Tout un symbole, ardemment désiré par le musicien, et bien plus qu'un retour : une renaissance. L'artiste-voyageur dit être parvenu aux rivages essentiels, là où une chanson est avant tout une main tendue à l'autre. On le croit.

Léo Larue, de son nom d'artiste, il se peut que beaucoup à Saint-Martin d'Hères l'aient croisé sous un autre nom,

loin des scènes, voilà quelques années, dans les parages de la rue Emile Zola, dans une MJC, une manif... Normal, puisque le musicien-revenu-de-très-loin a d'abord vécu, travaillé, milité très près d'ici, dans l'effervescence d'années où changer la vie était plus qu'une chanson : une espérance. Des années "tout pour la musique", aussi, une guitare entre les mains dès l'adolescence et l'envie d'écrire déjà au cœur. Si Léo Larue a eu plusieurs vies, il a aussi récolté les bonheurs, des parents qui encouragent cet élan, des rencontres décisives, des amitiés musicales fortes. Un peu touche-à-tout, compositeur, guitariste, chanteur, mais aussi éclairagiste, il "monte" à Paris, travaille dans

le spectacle, puis revient dans le giron martinérois, gagne sa vie en attendant de la dédier à la musique. Cela arrive bientôt, fin des années 1980, avec la création du premier groupe marquant, De Medicis, que les moins de cinquante ans ne peuvent pas connaître, alors que les autres si... Un rock mélodique made in Grenoble, qui s'en ira en tournée jusqu'à Bruxelles et en Italie, avec des premières parties de Noir Désir ou Passion Fodder. Excusez du peu. Le groupe se défait en 1992, s'ensuit pour Léo Larue une forme d'activisme rock, remplaçant un groupe par un autre sans vraiment se perdre de vue ni de nom : Delarue, JM Delarue, Larue... Même mix chanson française pop rock, mêmes complicités longue durée, à nouveau de grands moments avec Linda Lemay ou Nougaro, par exemple. « *Je suis allé au bout de mon rêve* », confie l'actuel Léo Larue, sans nostalgie, plutôt avec une fierté tempérée par la sagesse. Mais au bout du rêve, l'emballement, quelque chose qui va trop vite et trop loin, plus vraiment dans la bonne direction. Par une ouverture fabuleuse faite par la Warner, le musicien se retrouve accablé de fric et de pression, aspiré dans un univers aberrant, si contraire à ses valeurs. « *J'ai tout arrêté pendant cinq ans, je suis devenu barman, et j'ai appris à écouter. J'ai quitté un milieu où chacun tourne autour de son nombril...* »

De ce recul est né Léo Larue, aspirant à la sobriété acoustique et vocale. Sous un nouveau label, avec de nouveaux complices, un disque sortira bientôt. Ne plus tout porter, mais porter l'essentiel, tel est le nouvel horizon. Aujourd'hui, il compose pour d'autres, fait du coaching vocal, et veut continuer à partager son répertoire. « *Je m'inspire de ce que je vois, d'une discussion, d'une scène, chaque chanson est une tranche de vie. Et un bon concert, c'est quand j'ai réussi à me fondre au milieu des autres...* » ♦ DM

■ ANNE KOSAKEVITCH



Petite main symphonique

En mai, la jeune violoniste Anne Kosakevitch, elle n'a que douze ans, s'est envolée pour l'Argentine. Avec 31 autres enfants de l'Orchestre national Petites mains symphoniques, elle a représenté la France au festival international Iguazu en concerto.

Traverser l'océan pour rallier l'Argentine et le parc national d'Iguazu – véritable merveille du monde avec ses impressionnantes et vertigineuses cataractes – et vivre dix jours durant au rythme de la musique : à n'en pas douter, Anne a vécu une expérience inoubliable ! Expérience qu'elle a partagée avec la délégation française composée de 32 enfants et adolescents âgés de huit à quinze ans, mais aussi avec l'ensemble des sept cent jeunes venus du monde entier. Tous, musiciens, chanteurs et danseurs se sont retrouvés sur scène pour le concert final. Mais avant cela, les enfants ont enchaîné les répétitions. « *Nous nous sommes entraînés huit heures par jour, tous les jours, sauf les deux derniers où nous avons pu visiter* », confie Anne qui, à douze ans peut déjà être fière de son parcours de musicienne. « *J'ai*

choisi de faire du violon il y a six ans. J'avais essayé pendant des stages du centre Erik Satie et cela m'avait plu. » C'est d'ailleurs au conservatoire à rayonnement communal que la collégienne en classe bilingue français - anglais débute son apprentissage, avant de rejoindre l'association martinéroise A cordes et vous. Passionnée, sérieuse et motivée – derrière une adorable timidité semble se cacher une adolescente déterminée – Anne a passé avec succès, il y a un an, les deux concours, régional et national, d'entrée à l'orchestre des Petites mains symphoniques. Donnerait-elle tout pour la musique ? Presque, assurément. Tout en continuant le violon, la jeune musicienne s'est lancée dans l'apprentissage du piano, rien que ça ! Elle s'est aussi essayée à d'autres activités, danse et tir à l'arc, sans accrocher véritablement. En septembre, elle débutera le théâtre, un art qui ne peut que l'aider à gagner en assurance, et continuera de s'adonner à une autre de ses passions : la cuisine ! Après tout, la cuisine n'est-elle pas aux papilles ce que la musique est à l'ouïe ? ♦ NP

■ NICOLAS ROUVIÈRE



Fin lettré et fou de BD

Il est tombé dedans quand il était petit... Enseignant-chercheur en littérature moderne à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espe, Grenoble), Nicolas Rouvière a fait de sa passion son thème de recherche.

Un visage d'éternel adolescent, les yeux rieurs... Lorsque Nicolas Rouvière a choisi Astérix comme sujet de thèse de doctorat, on lui a fait comprendre que ce n'était pas très sérieux pour faire carrière. Contre toute attente, *Astérix ou l'étoile de la raison : une anthropologie comique de l'identité* a obtenu le Grand prix Le Monde de la recherche et a valu à Nicolas Rouvière une publication aux PUF (Presses universitaires de France). Depuis, il travaille sur la didactique de la bande dessinée à l'école primaire et des albums pour enfants. « *J'ai été frustré de la manière dont on m'a enseigné la littérature. À l'époque, on parlait de déconstruction, cela allait à l'encontre de ma propre expérience de lecteur qui m'avait au contraire construit. Je me suis alors tourné vers mes lectures d'enfance et l'anthropologie.* » Son analyse d'*Astérix et Obélix* aborde différents aspects. Poli-

tique, d'abord : le village gaulois forme une utopie démocratique face à la théocratie, l'autocratie. Culturel, ensuite, avec une parodie des stéréotypes culturels qui délivre au final un message d'universalité des valeurs au-delà des différences. Et enfin, psychanalytique, avec la figure de l'enfant, Obélix, qui incarne un personnage fragile, manipulable, une figure narcissique, victimaire. « *La BD de Goscinny et Uderzo questionne les frontières entre la civilisation et la barbarie, la raison et la folie. Elle est traversée par des fous !* », explique Nicolas, non sans malice. Autre folie, autre univers, celui des traders. Nicolas Rouvière a écrit le scénario de la bande dessinée *Lakaf affole le CAC*, librement inspirée de l'affaire Jérôme Kerviel et illustrée par Filip Škoda. Mickaël Lakaf, assistant trader, va couler sa banque en spéculant... sur le radis ! Après avoir essuyé les refus de plusieurs éditeurs, la BD a été publiée sous la forme d'un feuilleton pendant quatre mois par *L'Express*, puis éditée par Mosquito à Saint-Egrève. Gageons que la bulle fasse des émules ! ♦ EC

<http://lakaf.com/blog/>



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France




**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**



**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

CONSTRUCTION • RÉNOVATION



Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : **15**
Centre de secours : **18**
Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au **39 15** ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73).

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : **36 31** ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ;

bacs bleus (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public les lundis de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sénard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Etat civil

Permanences

Les permanences état civil des samedis matins sont annulées du 4 juillet au 29 août inclus. Réouverture normale de la permanence le 5 septembre.

Plan Canicule

Solidarité et bons réflexes

Du 1^{er} juin au 31 août des plans d'alerte et d'urgence canicule sont élaborés par la Préfecture et le Conseil départemental de l'Isère. À Saint-Martin-d'Hères, le CCAS met en place un certain nombre de mesures préventives.

Inscriptions sur registre nominatif

Un registre nominatif d'inscription volontaire est ouvert au CCAS afin que les personnes à domicile, fragiles et seules durant l'été, puissent s'inscrire et ainsi, en cas de forte chaleur, être appelées, conseillées et aidées.

Dès à présent, si vous êtes soucieux pour vous-même ou pour un proche, vous pouvez contacter le CCAS, 111 avenue Ambroise Croizat, au 04 76 60 74 12.

Accompagner les déplacements

Un service d'accompagnement est à la disposition des personnes âgées de la commune qui malgré la chaleur doivent ou souhaitent se déplacer dans la ville (courses, démarches administratives...). Ce service fonctionne du lundi au vendredi. L'accompagnement est encadré par des professionnels qualifiés et s'effectue dans des véhicules climatisés.

Pour bénéficier de ce service il suffit de contacter le Service de développement de la vie sociale (SDVS) au 04 56 58 91 40 du lundi au vendredi.

Coût du transport aller-retour : 2,35 euros.

À noter : En cas d'alerte de niveau 3, le service d'accompagnement peut conduire gratuitement les personnes qui le souhaitent vers les lieux climatisés ouverts exceptionnellement.

Conseils pour combattre la chaleur

• Chez soi :

La climatisation des appartements reste encore peu répandue (savoir la régler à 5° sous la température ambiante)... Fermer fenêtres et volets tôt le matin et toute la journée après l'aération de la nuit, surtout en façade sud. Favoriser les "courants d'air", utiliser un ventilateur.

• À l'extérieur :

Faire ses courses tôt le matin, se promener tard le soir (se rappeler que l'heure légale n'est pas l'heure solaire). Porter un chapeau, des vêtements larges, laisser respirer la peau. Profiter de l'ombre, respecter des pauses plus fréquentes sur les trajets.

• Pour soi :

Boire beaucoup et le plus souvent possible : un litre d'eau plate par jour, éventuellement aromatisée, et boire même sans soif toute la journée. Éviter l'alcool, les boissons trop sucrées, les boissons excitantes contenant de la caféine.

En cas de difficulté à avaler, consommer de l'eau sous forme solide (gélifiée), des fruits juteux comme le melon, la pastèque, le raisin... et aussi des yaourts.

Éviter de boire très froid (l'estomac supporte mal !).

Garder la peau humide pour lutter contre l'évaporation de la sueur (vaporiser de l'eau avec un brumisateur, prendre des bains), porter des vêtements légers, amples, pour laisser la peau respirer.

En cas de fatigue, de malaise, de troubles digestifs, d'élévation de la température, ne pas hésiter à appeler le médecin traitant !

Pour aider les personnes fragiles qui vous entourent

Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger : appeler le 15.

Par ailleurs un numéro de téléphone national, Canicule info service (0 800 06 66 66), est mis en place par le ministère chargé de la santé du 1^{er} juin au 31 août. C'est un numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe en France) ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h. Il a pour mission, soit de diffuser des messages pré-enregistrés, soit de répondre aux questions des appelants et de faire connaître les recommandations et la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Référendum

Initiative partagée

La loi du 6 décembre 2013 permet aux parlementaires et aux électeurs de soutenir une proposition de loi en vue de la soumettre au référendum. Pour être soumise à référendum, une proposition de loi référendaire doit successivement être présentée par au moins 1/5 des membres du Parlement, être soutenue dans un délai de neuf mois par au moins 1/10 des électeurs français inscrits sur les listes électorales et ne pas être examinée par l'Assemblée nationale et le Sénat dans un délai de six mois. Les soutiens des électeurs sont recueillis sous forme électronique via le site référendum.interieur.gouv.fr, soit par leurs propres moyens, soit en se rendant à la mairie où un accès Internet dédié est installé (accessible aux horaires de mairie).

Union de quartier Portail Rouge

Vide-greniers

Dimanche 6 septembre, de 9 h à 16 h, l'Union de quartier Portail Rouge organise son 13^e vide-greniers sur le square Fernand Texier (163 avenue Ambroise Croizat).

Les permanences d'inscription ont lieu les 15, 16 et 17 juillet, de 16 h à 19 h, à la maison de quartier Fernand Texier, puis à partir du 20 juillet à la MJC, aux heures d'ouverture du secrétariat. Tél. 04 76 42 70 85.

Rue Jean-Jacques Rousseau

Enfouissement des réseaux

Afin d'embellir le cadre de vie et de rendre les cheminements piétons plus accessibles, les réseaux secs aériens (ERDF, France Télécom, Numéricable, éclairage public communal) de la rue Jean-Jacques Rousseau sont en cours d'enfouissement.

Dans le cadre de ces travaux, les poteaux béton et support acier de France Télécom seront supprimés. Des mâts d'éclairage public avec des lanternes à source leds, permettant des économies d'énergie et de maintenance, seront mis en place pour un rendement lumineux adapté.

Débutés en juin, les travaux vont s'étendre sur une durée de 6 mois et comprennent les interventions suivantes :

- Génie civil sur le domaine public et privé (2 mois).
- Installation des coffrets ERDF, tirage de nouveaux câbles dans les fourreaux placés sous la voirie, pose de l'éclairage public ainsi que sa mise en route et dépose de l'ancien éclairage public (2 mois).
- Retrait des câbles aériens et des poteaux béton et acier, remise en état de la voirie et des trottoirs (2 mois).

Chaque propriétaire et syndic sera contacté individuellement afin que le raccordement privé à l'ensemble des réseaux secs puisse être effectué.

Tout sera mis en œuvre pour garantir le bon déroulement des travaux et réduire au maximum la gêne occasionnée. Cependant, pour des raisons de sécurité, le stationnement pourra être interdit au droit du chantier et la circulation pourra être mise en alternat.

Renseignements : services techniques, 04 76 60 73 85.

Maisons de quartier et action sociale de proximité

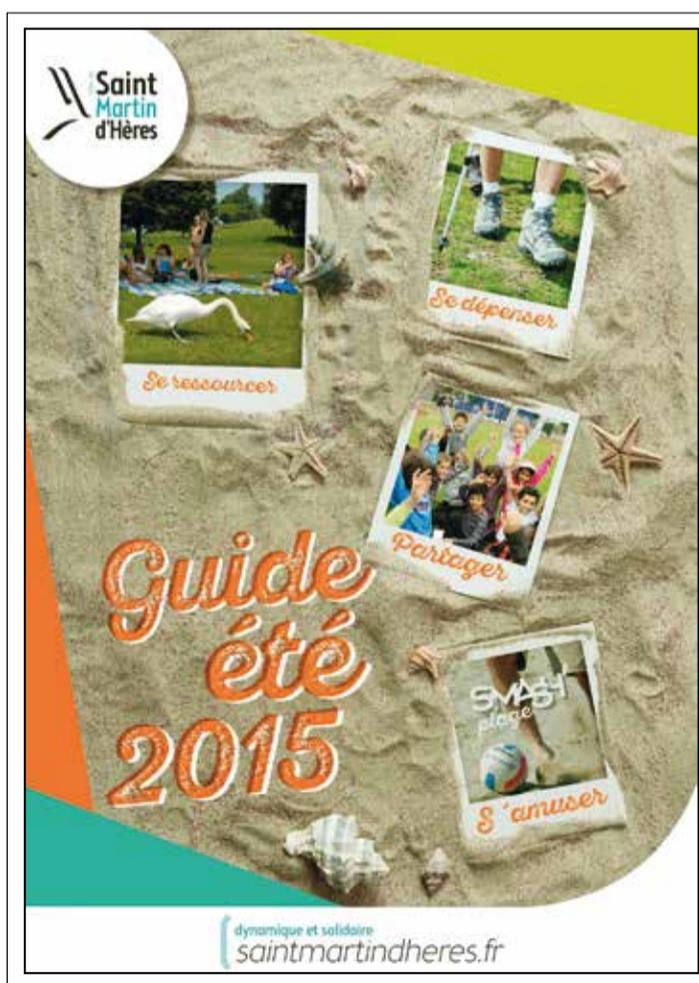
Ouvertures d'été

- Fernand Texier : ouverte tout l'été.
- Gabriel Péri : ouverte jusqu'au 24 juillet, puis à partir du 10 août. Fermée le lundi 13 juillet.
- Paul Bert : ouverte jusqu'au 7 août, puis à partir du 24 août. Fermée le lundi 13 juillet.
- Louis Aragon : ouverte jusqu'au 24 juillet, puis à partir du 10 août.
- Romain Rolland : ouverte jusqu'au 7 août, puis à partir du 24 août. Fermée le lundi 13 juillet.
- Elsa Triolet : réouverture à la rentrée.

Union des habitants du quartier Sud

Vide-greniers

L'Union des habitants du quartier Sud organise un vide-greniers le dimanche 13 septembre. Les inscriptions auront lieu du 31 août au 11 septembre. Permanences du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h (sauf le 11 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h), à la maison de quartier Paul Bert (bureau de l'association). Se munir de sa carte d'identité et de sa carte grise. Tarifs : 8 euros pour les adhérents et 12 euros pour les non adhérents, emplacement au choix.



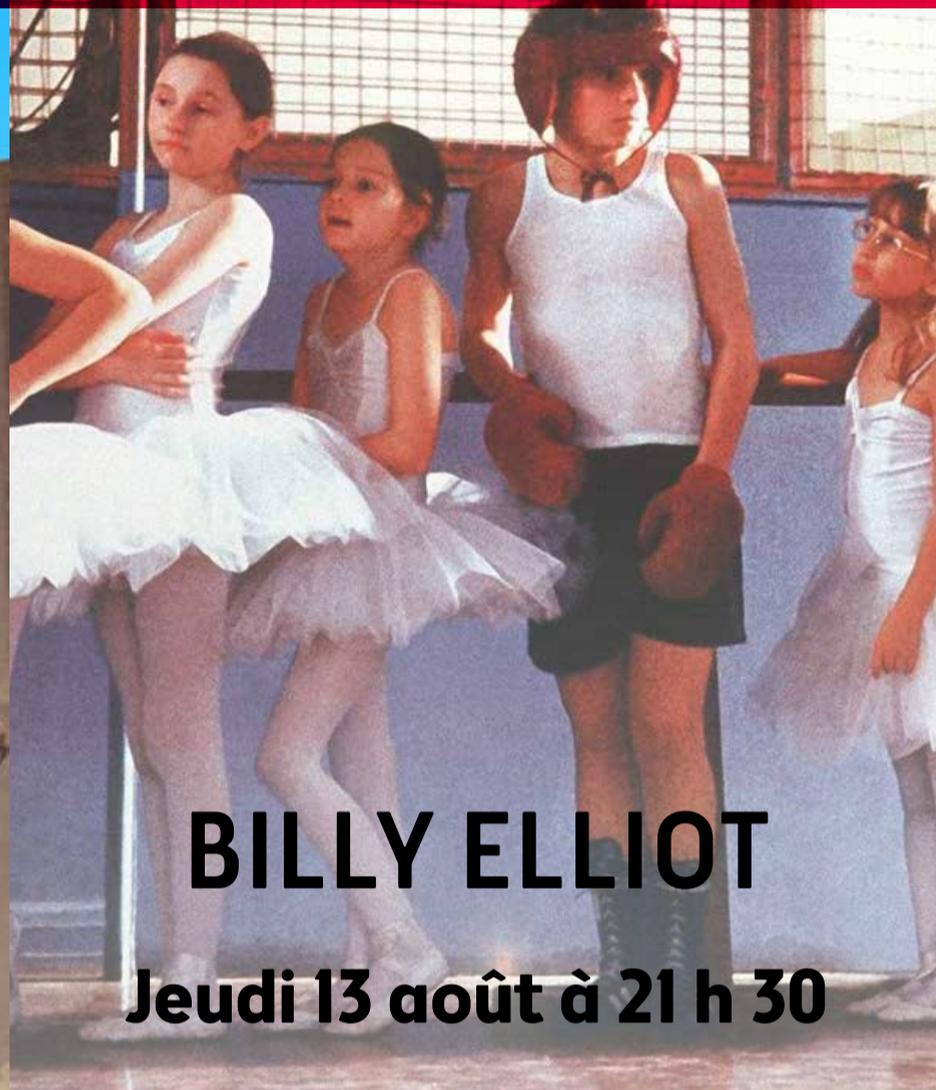
CINÉMA EN PLEIN AIR

dans le cadre de Passeurs d'images



KHUMBA

Mardi 28 juillet à 22 h



BILLY ELLIOT

Jeudi 13 août à 21 h 30



JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR

Jeudi 20 août à 21 h 30

Séances
gratuites
annulation
en cas de pluie



LES PETITS PRINCES

Samedi 29 août
à 21 h 30